

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, [visitez notre page de politique de cookies](#).

Gérer mes cookies

REQUIS
SEULEMENT

ACCEPTER TOUT

Consentir des délais de paiement est parfois déterminant pour obtenir un marché à l'étranger ?

Grâce à la mobilisation des créances nées sur l'étranger du Crédit Agricole, vous préservez votre trésorerie.



LES PRINCIPES DE BASE

La MCNE (Mobilisation de Créances Nées sur l'Étranger) est un financement à court terme de créances effectué dans le cadre d'une ligne de crédit accordée par une banque à une entreprise exportatrice. La MCNE vous permet donc de mobiliser vos créances export et de disposer immédiatement du montant des créances en attendant l'encaissement effectif du produit des ventes réalisées.

Comment ça marche ?

Pour financer votre poste client, vous cédez les créances que vous détenez sur vos clients étrangers. Le cessionnaire (la banque) vous fait en contrepartie une avance pouvant atteindre 100% du montant des créances cédées. Celle-ci est remboursée à la réception du règlement des factures par les clients étrangers.



VOS BESOINS

Vous êtes une entreprise exportatrice avec des créances à maturité de 30 à 180 jours.



AVANTAGES

- **Optimisation de votre trésorerie** : la créance est financée jusqu'à 100 % du montant,
- **Rapidité de mise à disposition** : A la création d'une MCNE, notre banque met les fonds à votre disposition dès la naissance de la créance et la sortie des biens du territoire douanier français,
- **Faciliter la négociation commerciale** en vous permettant d'accorder des délais de paiement à vos clients étrangers.



NOTRE CONSEIL

- Les créances en devises peuvent être convertibles en euros au cours du jour de la création du billet de mobilisation. Pour éviter tout risque de change, nos experts sont à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner sur les solutions de couverture de change.
- Vous avez également la possibilité de souscrire une police d'assurance crédit pour vous couvrir contre le risque de défaillance.

[RECHERCHER UNE FICHE PAYS](#)